

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées, R.2372-1 et suivants – Code de la commande publique).

Marché ordinaire de maîtrise d'œuvre passé en application des articles R2431-1 à R.2431-4 du code de la commande publique

3. Objet du marché :

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DES TERRASSES EXTERIEURES DE LA VILLA LES ROCHES BRUNES
(2020-06)**

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire de prestations intellectuelles.

5. Allotissement :

La consultation n'est pas décomposée en lots car elle est décomposée en éléments de mission prévus par la loi MOP (Livre IV du Code de la Commande publique).

6. Phases :

Le marché est divisé en éléments de missions, définis comme suit :

Mission de base :

- APS Avant-Projet Sommaire
- APD Avant-Projet Définitif
- PRO, Projet
- ACT. Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux dont DCE : Dossier de Consultation des entreprises et RAO : rapport d'analyse des offres.
Elaboration du dossier de consultation des entreprises et rapport d'analyse des offres.
- VISA Visa des études d'exécution et de synthèse
- DET Direction de l'exécution des contrats de travaux
- AOR Assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement

Hors Mission de base :

- DIAG : Diagnostic

7. Variantes :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

8. Délai de validité des offres : 120 jours

9. Durée du marché :

Le délai d'exécution des prestations court à compter de la notification du marché.

Les délais d'exécution des phases du marché sont les suivants :

- La notification du marché de maîtrise d'œuvre interviendra dans le courant4^{ème} trimestre 2020.
- Les délais pour chaque élément de mission sont précisés surl'acte d'engagement.
- Les travaux devront débuter à compter dedébut 2021

- Les délais de la phase d'études (hors délais de validation) ne devront pas dépasser 3 mois.
- Les délais de la phase travaux ne devront pas dépasser 3 mois.

10. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique – 47, bd Féart – 35800 DINARD
 Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme
<https://www.megalisbretagne.bzh>

11. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante
<https://www.megalisbretagne.bzh>

12. Date limite de réception des offres : Le 17/07/2020 à 12H00

13. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 – Prix au vu de l'acte d'engagement et ses annexes 2 et 3 dûment remplies par l'entreprise à l'issue de son offre	40 %
2 – Valeur technique, dont : au regard du mémoire technique 1/ Description de la compréhension de la mission et méthodologie proposée pour atteindre les objectifs 10 % 2/ Organisation des tâches au sein du groupement 10 % 3/ Process mis en place par les partenaires (MOA, Entreprises, DRAC, ABF 10 %	30 %
3 – Composition, références et qualifications du groupement : au regard du cadre de présentation des références (annexe 4 de l'AE) 1/ Composition du groupement 10 % 2/ Qualifications des intervenants 10 % 3/ Références réalisées ou en cours de chantier 10 %	30 %

14. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

15. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Renseignement technique :

Thomas GAUDICHEAU – Chargé d'opérations techniques et missions d'urbanisme
 Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalisbretagne.bzh>

Renseignements administratifs :

Karine ALSAC / Pascale BANNIER (02.99.16.00.00)
 Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalisbretagne.bzh>

16. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD
 Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

17. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 4 juin 2020